


**Séance plénière
du Conseil de développement
du GRAND LYON**

23 février 2011



Présentation, débat et adoption
du projet de contribution du Conseil de
développement du Grand Lyon :

« *Pour une politique de stationnement
intégrée, volontariste et pédagogique* »

Et réactions des élus et services
techniques

Ordre du Jour

- 1 – Rappel du cadre de la saisine
- 2 – Présentation de la saisine du CdD sur les politiques de stationnement
- 3 – Présentation du projet de contribution par des rapporteurs du groupe de travail
- 4 – Echanges, débat et adoption de la contribution
- 5 – Réactions des élus et des services techniques
- 6 – Poursuite de la démarche de concertation avec le CdD sur les politiques de déplacements

Contexte et méthode de la saisine

Contexte

Lancement le 4 mars 2010 d'une **double démarche de concertation sur les politiques de déplacements** :

- Suivi annuel de mise en œuvre du Plan de Déplacements Urbains (PDU)

➔ **Séance plénière de suivi le 17 mars 2011**

Saisines thématiques successives

➔ **Première entrée sur les politiques de stationnement comme levier des politiques de déplacements dans l'agglomération lyonnaise**

Méthode

- Présentation de la saisine avec le Vice-président concerné
- Démarche de réflexion collective en Groupe de Travail
- > **Présentation, débat et adoption en séance plénière du Conseil de développement en présence des élus (aujourd'hui)**
- Présentation de la contribution aux élus du Pôle politiques de déplacements et mobilité (14 mars 2011)
- Retours des élus du Pôle Politiques de déplacements et mobilité

⋮
Cadre de la saisine

Présentation de la saisine

Présentation du projet de Contribution

Echanges, débat et adoption

Réactions des Élus et services

Poursuite de la démarche

Présentation de la saisine

→ Objectif de la saisine du CdD :

Contribution sur les politiques de stationnement comme levier des politiques de déplacements

→ Questions de la saisine :

> Bilan et marges de progression de la **cohérence des politiques de stationnement**

> Les politiques de stationnement comme levier pour modifier les comportements en rapport à leur **acceptabilité et appropriation par les habitants**

> Complémentarité et outils entre **l'offre publique et privée de stationnement**

> Perspectives à envisager au regard de la **baisse de fréquentation des parkings en ouvrage**

...

Cadre de la
saisine

...

Présentation
de la saisine

Présentation
du projet de
Contribution

Echanges, débat
et adoption

Réactions des
Élus et services

Poursuite de la
démarche

Présentation de la saisine



→ **Champ de la saisine du CdD : nécessaire éclairage de la société civile comme *aide à la décision***

> **valeur ajoutée du CdD : confrontation de points de vue d'acteurs différents, approche transversale et décloisonnée qui assure une réflexion riche et argumentée.**

> **objectifs d'enrichissement / appropriation de la politique de stationnement par la société civile.**

Présentation du projet de contribution

Contexte d'élaboration du projet de contribution :

- Groupe de travail ad hoc avec composition volontairement diversifiée de 35 personnes environ dont 20 personnes assidues
- 7 séances du Groupe de Travail d'avril 2010 à février 2011
- Réflexion construite collectivement par le débat, de façon progressive et thématique ayant permis de **dépasser les points de divergences**

Suite au renouvellement :

- **Intégration de nouveaux membres** à partir de septembre et augmentation de l'implication des membres
- **Elargissement du groupe de pilotage** de 2 à 5 membres

⋮
Cadre de la
saisine

⋮
Présentation
de la saisine

⋮
Présentation
du projet de
Contribution

Echanges, débat
et adoption

Réactions des
Élus et services

Poursuite de la
démarche

Présentation du projet de contribution

Messages forts du Conseil de développement :

Une politique de stationnement intégrée

- Pour une **meilleure coordination** des politiques de stationnement et de ses acteurs à l'échelle des quartiers et de l'agglomération.
- Pour des politiques de stationnement **mieux intégrées aux politiques de déplacements**, favorisant de réelles alternatives à la voiture individuelle et la vie économique de la Cité

Une politique de stationnement volontariste

- Pour tendre vers de nouvelles **réductions de l'offre de stationnement** dans les espaces centraux les mieux desservis par les TC et modes doux permettant ainsi de poursuivre la réduction de l'usage de la voiture et de libérer de l'espace public

Une politique de stationnement pédagogique

- Pour un **contrôle renforcé** du respect des règles de stationnement associé à une pédagogie citoyenne sur les finalités de la mobilité durable
- Pour une **tarification du stationnement incitant aux changements de comportements** (avantage comparatif des modes de déplacements alternatifs par rapport à l'utilisation de la voiture individuelle) associé à une communication sur les objectifs et la justification de cette tarification

⋮
Cadre de la
saisine

⋮
Présentation
de la saisine

⋮
Présentation
du projet de
Contribution

⋮
Echanges, débat
et adoption

⋮
Réactions des
Élus et services

⋮
Poursuite de la
démarche

Présentation du projet de contribution

Préambule/ Rappel des mesures du PDU et positions du Conseil de développement

Le Plan de Déplacements Urbains (PDU) de l'agglomération fait de nombreuses préconisations en matière de stationnement

→ **le Conseil de développement est en accord avec les axes et mesures du PDU**, qu'il soutient et qu'il souhaite voir mis en place dès que possible.

Ces propositions constituent un **cadre de référence** pour le Conseil de développement.

Il considère qu'il faut aujourd'hui **aller plus vite et plus loin** et c'est pourquoi ses propositions s'inscrivent dans cette perspective.

...

Cadre de la saisine

...

Présentation de la saisine

...

Présentation du projet de Contribution

Echanges, débat et adoption

Réactions des Élus et services

Poursuite de la démarche

Présentation du projet de contribution

1/ Concevoir et piloter les politiques de stationnement comme l'une des composantes de la politique globale des déplacements, en articulant mieux l'exercice des compétences entre l'échelle locale et l'échelle de l'agglomération

Propositions :

- Réunir les conditions d'une coordination des différents partenaires compétents en matière de stationnement
- Favoriser le dialogue avec les usagers autour des projets concernant le stationnement
- Valeur ajoutée d'une meilleure coordination : reporter le stationnement sur voirie vers les parcs en ouvrage, en renforçant leur attractivité

...

Cadre de la saisine

...

Présentation de la saisine

...

Présentation du projet de Contribution

Echanges, débat et adoption

Réactions des Élus et services

Poursuite de la démarche

Présentation du projet de contribution

2/ Faire du stationnement un des leviers de l'alternative à la voiture individuelle et de l'intermodalité, en l'intégrant dans la chaîne continue de déplacements

Propositions :

- Développer une vision intégrée des parcs relais en lien avec l'ensemble de la chaîne des déplacements
- Intégrer les besoins du stationnement des deux roues dans la problématique globale du stationnement
- Utiliser l'offre de stationnement pour promouvoir les alternatives à la voiture individuelle (auto-partage et covoiturage)

...

Cadre de la saisine

...

Présentation de la saisine

...

Présentation du projet de Contribution

Echanges, débat et adoption

Réactions des Élus et services

Poursuite de la démarche

Présentation du projet de contribution

3/ Proposer des solutions de stationnement adaptées aux usagers pour lesquels l'utilisation d'un véhicule automobile reste indispensable

Propositions :

- Aller plus loin dans la politique de stationnement spécifique aux résidents
- Améliorer le stationnement pour les personnes handicapées
- Veiller à répondre aux usages de stationnement des artisans / livraisons et autres usages professionnels de la voiture
- Limiter les besoins de stationnement sur les lieux de travail
- Penser les territoires à forte pression de stationnement en optimisant l'espace public

⋮
*Cadre de la
saisine*

⋮
*Présentation
de la saisine*

⋮
**Présentation
du projet de
Contribution**

*Echanges, débat
et adoption*

*Réactions des
Élus et services*

*Poursuite de la
démarche*

Présentation du projet de contribution

4/ Conduire une politique de stationnement volontariste et pédagogique qui contribue aux changements de comportements

Propositions :

- Sanctionner les infractions dans un souci d'équité sociale, d'efficacité de l'action publique mais aussi de pédagogie
- Agir sur le partage de la voirie au profit des piétons et autres modes doux
- Développer la communication envers le grand public en vue d'une meilleure compréhension et appropriation des objectifs de la politique de stationnement

...

Cadre de la
saisine

...

Présentation
de la saisine

...

Présentation
du projet de
Contribution

Echanges, débat
et adoption

Réactions des
Élus et services

Poursuite de la
démarche



Echanges, débat et adoption de la Contribution du Conseil de développement

Réactions

Instruction des propositions du Conseil de développement avec les services techniques et de façon partenariale

> *double processus permettant l'amélioration et la prise en compte des propositions du Conseil de développement*

- Etude approfondie de l'ensemble des propositions par les services techniques
- Allers-retours entre les services et le Groupe de pilotage en phase de rédaction du projet de contribution
- Présentation des réactions des services puis échanges et ajustements des propositions en Groupe de travail



Réactions

Des propositions qui font appel à des compétences multiples > une instruction partenariale

⋮
Cadre de la saisine

⋮
Présentation de la saisine

⋮
Présentation du projet de Contribution

⋮
Echanges, débat et adoption

⋮
Réactions des Élus et services

⋮
Poursuite de la démarche

Autorités	Types de proposition
Grand Lyon	Les parkings en ouvrage : tarifs, accessibilité, régime des places,... Autopartage, co-voiturage, vélov', stationnement vélos, les normes de stationnement PLU, aménagements de voirie
Les communes	Stationnement sur voirie : tarifs, vignette résident, contrôle et surveillance du stationnement, réglementation, livraisons
SYTRAL / TCL Région / SNCF	La politique de rabattement TC, les parcs relais et les parcs de gares : localisation, capacité, tarification, réservation des places, sécurisation, services,...
Multipartenaires	Coordination/gouvernance, coordination des politiques, communication, carte de circulation multimodale

→ Mesures relevant de l'Etat :

Certaines propositions ne relèvent pas des compétences des autorités locales ou nécessitent une modification de la législation : augmenter le prix des contraventions, permettre aux municipalités de devenir directement bénéficiaires des contraventions, généraliser la mise en fourrière pour tous les stationnements gênants, valoriser le télétravail, etc.

Réactions

Des propositions du Conseil de développement traitant d'une diversité de thèmes :

La gouvernance et l'articulation des politiques

Les parcs relais

La tarification

Le partage de l'espace public

L'articulation avec les transports collectifs

La promotion des modes alternatifs

La communication et l'information

La réglementation, son contrôle et son respect

... Et instruites en 3 volets :

> Des propositions qui confortent les actions engagées ou des projets en cours

> Des « bonnes idées » qui nécessitent des études complémentaires

> Des propositions qui suscitent un débat de fond

...

Cadre de la
saisine

...

Présentation
de la saisine

...

Présentation
du projet de
Contribution

...

Echanges, débat
et adoption

...

Réactions des
Élus et services

...

Poursuite de la
démarche

Réactions

Des propositions qui confortent des actions engagées ou des projets en cours

⋮
Cadre de la saisine

⋮
Présentation de la saisine

⋮
Présentation du projet de Contribution

⋮
Echanges, débat et adoption

⋮
Réactions des Élus et services

⋮
Poursuite de la démarche

Développer les espaces de stationnement pour les deux roues dans les parkings	<i>Dans les parcs publics : 250 places pour les motos et 170 emplacements pour les vélos Projet de déploiement d'espaces sécurisés pour les vélos (service payant)</i>
Développer les services aux usagers dans les parkings	<i>Les nouveaux contrats de DSP des parkings prévoient le développement de services annexes au stationnement</i>
Poursuivre les extensions de stationnement payant dans le centre-ville	<i>10 000 places supplémentaires en juin 2010 à Lyon. Généralisation du stationnement à Confluence d'ici septembre 2011. Etude en cours à Villeurbanne.</i>
Proposer un tarif préférentiel pour les artisans du centre-ville	<i>Réflexions en cours à la Ville de Lyon pour un tarif spécifique destiné aux artisans du bâtiment.</i>
Poursuivre l'expérience du « disque livraison », en l'étendant au-delà du périmètre de la Presqu'île	<i>Réflexions en cours pour une extension du dispositif sur la Rive Gauche</i>
Développer l'offre de stationnement vélos dans les parcs de rabattement	<i>Déploiement des consignes sécurisées dans les gares du Grand Lyon</i>
Améliorer le partage de l'espace public en faveur des modes doux (piéton, vélos) pour un cadre de ville de qualité	<i>Nombreux projets et aménagements sur l'agglomération qui confirment ce principe : Berges du Rhône, Rives de Saône, plan modes doux,...</i>

Réactions

Des « bonnes idées » qui nécessitent des études complémentaires

...
 Cadre de la saisine
 ...
 Présentation de la saisine
 ...
 Présentation du projet de Contribution
 ...
 Echanges, débat et adoption
 ...
 Réactions des Élus et services
 ...
Poursuite de la démarche

Améliorer la coordination des politiques de stationnement	<i>Marges de progrès importantes. La mise en place d'une comité technique stationnement Communes/Grand Lyon constitue un premier pas</i>
Développer des mesures incitant les résidents abonnés à réduire l'usage de leur véhicule	<i>Aller plus loin que le tarif « domicile » actuel limité à 15 sorties / mois avec un abonnement « très petit rouleur »</i>
Places réservées et tarification avantageuse pour les véhicules en covoiturage	<i>Nécessite un contrôle visuel et des moyens humains</i>
Inciter à l'utilisation de véhicules propres avec une tarification du stationnement différenciée selon la motorisation des véhicules	<i>A l'instar du disque vert pour véhicules propres à Bordeaux : véhicules GNV, GPL, électriques, hybrides ou d'autopartage bénéficient de la gratuité</i>
Limiter l'offre de stationnement sur le lieu de travail	<i>Il existe déjà des normes plafonds dans le PLU, mais il faudrait aller plus loin : chantier de révision du PLU.</i>
Coupler la location d'un logement à une place de stationnement en ouvrage à proximité immédiate	<i>Améliorer la mutualisation des offres : profiter des disponibilités existantes dans les parkings et éviter la construction d'une nouvelle offre</i>
Implanter de nouveaux services en lien avec les parcs relais (à l'image des actions de revitalisation des gares TER : crèches, paniers fraîcheur,...)	<i>A voir dans le cadre d'une réflexion à mener à terme sur des modalités d'accès différentes concernant les parcs relais urbains</i>

Réactions

Des propositions qui suscitent un débat de fond

Cadre de la saisine

Présentation de la saisine

Présentation du projet de Contribution

Echanges, débat et adoption

Réactions des Élus et services

Poursuite de la démarche

<p>Garantir une bonne utilisation des parcs relais en discriminant les usagers selon des critères de distance de domiciliation</p>	<p><i>Risque de rendre moins accessibles les P+R et de réduire la fréquentation des TC ? Quid des PMR résidant à proximité d'un P+R ?</i></p>
<p>Proposer une tarification avantageuse pour reporter le stationnement vers les parcs en ouvrage</p>	<p><i>Risque d'une tarification trop attractive pour les voitures ?</i></p>
<p>Positionner les Terminus des lignes fortes TC à la périphérie des zones urbanisées pour permettre un bon fonctionnement des parcs relais</p>	<p><i>Cela nécessiterait des investissements importants pour prolonger les lignes fortes vers des zones peu urbanisées, avec le risque de repousser continuellement les limites de l'agglomération</i></p>
<p>Revoir les conditions d'attribution de la 2^{ème} vignette résidente à Lyon</p>	<p><i>2^{ème} vignette qui participe à l'attractivité résidentielle du centre-ville (adaptée à des situations de colocation par ex.) mais qui favorise aussi la multimotorisation en ville</i></p>
<p>Réfléchir à la question de la tarification / la gratuité des parcs de gare</p>	<p><i>Le paiement permettrait de mieux discriminer les flux, de privilégier certains usagers (privilégier les voitures remplies vs les autosolistes), mais pourrait aussi rendre le rabattement en voiture dissuasif.</i></p> <p><i>Pour les gares, le paiement permettrait de sécuriser les parcs de stationnement</i></p> <p><i>Pour les P+R TCU, cela relève de la réflexion sur les modalités d'accès</i></p>
<p>Concept de « carte de circulation multimodale » voiture/TC/Modes doux</p>	<p><i>Relève du débat sur le péage urbain</i></p>



Poursuite de la démarche sur les politiques de déplacements : vers une nouvelle saisine du Grand Lyon

Poursuite de la démarche

Prochaine saisine du Grand Lyon au Conseil de développement :

Pôles multimodaux / gares
et offre de services

Lancement du groupe de travail en septembre 2011

